Ennéagramme et relation éducative

Référence : 42Av4 - **Domaine :** Ennéagramme

Pourquoi les relations sont-elles plus ou moins faciles avec chacun de nos enfants ?
Comment s'adapter aux besoins d'enfants si différents de soi sans se renier ?

Objectifs :

A la fin du stage, le participant sera capable de :

Relier l'influence de sa base avec sa propre vision de l'éducation (valeurs, principes, attitudes,…)
Identifier les besoins spécifiques des enfants selon leurs profils de personnalité.
Ajuster leurs pratiques en fonction de leur base et des caractéristiques de leurs enfants.

Contenus :

- Réactivation des notions fondamentales de l'ennéagramme
- L'enfant que j'ai été
- L'éducateur que je suis, en lien avec les autres éducateurs
- Les différents profils d'enfants en fonction des bases
- Les points d'attention en matière d'éducation

Méthodes pédagogiques :

La pédagogie vise à analyser et à exploiter les expériences des participants. Les apports conceptuels de l'intervenant donnent un cadre pour la réflexion et des repères pour l'action.

Moyens pédagogiques utilisés : *partage d'expériences, apports théoriques, exercices en petits groupes, debriefing,…*

Evaluation :

Une auto-évaluation est proposée avec l'aide d'un journal de bord personnel
Une attestation de présence est remise à chaque stagiaire ayant participé à l'ensemble du stage.

Forme : Stage

Public :
Tout parent ou éducateur désireux d'ajuster sa manière de vivre la relation éducative.

Pré-requis :
Avoir suivi le niveau 1 (découverte) d'IEDH (Ref. 40) ou découvert l'ennéagramme par d'autres canaux (le faire savoir à l'inscription).

Intervenant habilité :

Odile CAVARO

Durée :
2 jours consécutifs (9h-17h)

Tarifs : Selon convention

Nombre de personnes :
de 10 à 20 pers.

"Tout l'homme et tous les hommes"

Institut Européen de Développement Humain

65 av Paul Doumer
92 500 Rueil-Malmaison
Tel : 01 71 03 74 96
Email : contact@iedh.fr
Site web : www.iedh.fr

Association (Loi 1901)
Organisme de Formation N° 11910415291
SIRET 421 422 130 00045

Retrouvez cette fiche sur le site IEDH ou en cliquant ici.
Fiché éditée le : 04/07/2025